

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUE DE BEAUNE
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094
21203 BEAUNE CEDEX

Direction générale des Finances publiques
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUE DE BEAUNE
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094
21203 BEAUNE CEDEX
Téléphone : 03.45.42.19.23
Mél. : sie.beaune@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Réception : Du lundi au vendredi de 8H30 à
12H et 13H30 à 16H-
Mardi et jeudi de 8H30 à 12H -
sur rendez - vous uniquement
Affaire suivie par : Philippe GIDOIN
Téléphone : 03.80.59.27.68
Réf. :

SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES

10B rue DES Naigeons

21 200 BEAUNE

BEAUNE, le 07/01/2021

Objet : Achats en franchise : Dispense de visa

SIRET : 49385659500027

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande reçue le 30/12/2020, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'une dispense de visa des attestations vous est accordée, à raison des achats en franchise de marchandises que vous destinez à une exportation ou une livraison intracommunautaire exonérée.

La dispense de visa est valable pour l'année **2021** dans la limite du montant des livraisons qui ont été réalisées au cours de l'année précédente et qui portent sur des biens passibles de cette taxe, pour l'ensemble de vos fournisseurs. En application des dispositions de l'article 275 du C.G.I., les attestations délivrées à ces derniers, ou les avis d'importation remis à la Douane, devront porter en lieu et place du visa, les références à la présente autorisation enregistrée sous le n°

210 01 51 652/ 13 / 21 du 07/01/2021

Vous êtes dispensé de la formalité du cautionnement et du chiffrage des attestations.

Une copie de la présente décision devra être envoyée chaque année à vos fournisseurs, et au service des Douanes en cas d'importation, au plus tard, lors de la délivrance de la première attestation de l'année considérée.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Philippe GIDOIN
Contrôleur des Finances Publiques
des
Finances Publiques